



Vu :

- le Code général des collectivités territoriales ;
- le Code général de la fonction publique ;
- les articles L.511-1 et suivants du Code de la sécurité intérieure ;
- le décret n°2006-1391 du 17 novembre 2006 portant statut particulier du cadre d'emplois des agents de police municipale ;

Considérant :

- que la commune disposait antérieurement d'un service de police municipale supprimé en juillet 2023 ;
- que la municipalité souhaite aujourd'hui recréer un service de police municipale afin de renforcer la proximité avec la population, la prévention, la tranquillité publique et la sécurité sur le territoire communal ;
- qu'il convient, pour permettre cette recréation, de procéder à la création de deux emplois permanents relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale, aux grades de brigadier ou brigadier-chef principal ;
- que le premier recrutement est envisagé à compter du 1er septembre 2026 ;
- que le second poste a vocation à être pourvu d'ici la fin de l'année 2026 ou au début de l'année 2027 ;

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, DÉCIDE, à la majorité absolue des suffrages exprimés (21 POUR et 8 CONTRE : Marie-France Céfis, Jean-Marc Funck, Carole Alquier, Philippe Bossard, Delphine Fontaine, Lionel Malala, Christine Piemontese, Manuel Gonzalez) :**

- De recréer un service de police municipale au sein de la commune de Valdoie.
- De créer deux emplois permanents à temps complet relevant du cadre d'emplois des agents de police municipale, aux grades de brigadier et/ou brigadier-chef principal.
- Les agents recrutés exerceront les missions dévolues aux agents de police municipale conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.
- Les crédits nécessaires sont inscrits au BP 2026.
- Monsieur le Maire est autorisé à accomplir toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment les procédures de recrutement, de demande d'agrément et d'assermentation des agents.



Envoyé en préfecture le 22/06/2026

Reçu en préfecture le 22/06/2026

Publié le

ID : 090-219000999-20260605-027\_2026-DE



Fait et délibéré à Valdoie  
Les jours, mois et an que dessus  
Pour extrait conforme

**Le Maire**

**Michel ZUMKELLER**

